



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E145423

VALABLE JUSQU'AU 06/12/2023

ÉDITÉ LE 09/02/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1989

Forme juridique : SARL

Capital : 200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VIENNE 351901095

Siret : 351 901 095 00015

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 81 01682

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 3706393004

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 3706393004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2022

Raison sociale : BOULE FILS

ZA LE BOURAY
CD 3
38200 VILLETTE DE VIENNE

Téléphone : 04 74 57 05 93

Fax : 04 74 57 99 56

Portable :

Site Internet :

E-mail : sarl.boulefiles@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

BOULE FRÉDÉRIC GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	28/11/2019
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	28/11/2019
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	28/11/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	03/02/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	03/02/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	03/02/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	03/02/2023
o Isolation des combles perdus	03/02/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.